

L'HOMICIDE VOLONTAIRE

On parle d'homicide volontaire lorsque quelqu'un a planifié et tué une autre personne.

Il y a deux types d'homicide volontaire: le meurtre et l'assassinat.

Le meurtre est le fait de tuer quelqu'un d'autre . Art 165 al 1 CPT.

L'assassinat, c'est tuer quelqu'un d'autre en lui tendant un piège. Art 167 al 1 CPT.

Quelle punition en cas de meurtre ou assassinat?

La personne coupable de meurtre va en prison pour une durée allant de 10 à 20 ans.

La personne peut passer entre 20 à 30 ans en prison lorsque le meurtre a été commis dans un but rituel ou pour éviter à quelqu'un d'être puni etc.

L'assassin va en prison pour une durée allant de 20 à 50 ans.

Celui qui tue son père ou sa mère va en prison pendant une durée allant de 20 à 30 ans.

Pour celui qui tue un enfant, la durée de la prison est comprise entre 10 et 20 ans.

Koffi a découvert que sa femme l'a trompé. En colère, il l'a tué. Il s'agit d'un meurtre. Jean apprend que son voisin a volé quelque chose dans sa maison. Furieux, il décide de lui tendre un piège. Il l'invite chez lui en lui promettant de lui donner quelque chose d'important. Mais une fois là, Jean le frappe et le tue. C'est un assassinat.